

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2023

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 281

présenté par
M. Lamirault

ARTICLE 27

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« acteurs »,

le mot :

« exploitants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel